



POURQUOI Y A-T-IL AUTANT DE POLLUTIONS ?

suivi de

A PIERRE-BÉNITE COMME AILLEURS NON AUX FLUORO-POLYMÈRES

∞

Par l'Hôtel des Monnaies – Section Abolition
Printemps 2023

Les « polluants éternels » que sont les PFAS ne sont pas les premières nuisances engendrées par l'industrie.

Toutefois, leur ampleur a de quoi frapper l'imagination. Toute la planète, l'air, l'eau, la terre, les êtres vivants, leurs organes sont concernés.

Dans un premier temps, c'est évidemment l'impuissance qui parle et chacun est renvoyé aux micro-décisions d'évitement de cette terrible réalité (Dois-je boire cette eau ? Dois-je manger ces œufs ? Dois-je arroser avec cette eau?). Puis, le quotidien reprend ses droits car on ne va pas s'arrêter de boire et de manger. Jusqu'à considérer avec détachement ce qui peut apparaître comme inévitable et dont il n'y a pas grand-chose à dire.

Dans un deuxième temps, c'est une tout autre démarche qui peut, on peut l'espérer, s'imposer. Comment ces pollutions scandaleuses sont-elles possibles ? Quelles en sont les causes profondes, essentielles ?

Pourquoi y a-t-il autant de pollutions ?

Souvent on entend répondre : « parce qu'il n'y a pas assez de contrôles ». Et c'est bien là la revendication principale de bien des acteurs s'opposant aux pollutions : que les autorités, en l'occurrence l'Etat, fassent le nécessaire pour réguler l'activité des industriels.

Cela pose quelques problèmes de fond.

Nous sommes dans une société où l'initiative économique n'est pas du côté des gens, des consommateurs. On dit que le pouvoir d'achat des consommateurs est comme un droit de vote. Peut-être, mais c'est un vote entre des options identiques dans leurs logiques profondes. L'initiative économique, la décision de produire, quoi et comment, est du côté des entreprises privées. Notre société marchande est organisée autour d'un système de paiement, qui comprend l'accès aux moyens de paiement, le monnayage. Cet accès donne la capacité à prendre des décisions indépendamment d'autrui. L'autre partie du monde social, les consommateurs-travailleurs y sont soumis (l'économiste Jean Cartelier parle ainsi de

« soumission monétaire », voir notamment son ouvrage de vulgarisation *La monnaie* paru en 1996)

Les marchandises sont donc conçues et fabriquées par les industriels sans que la société ne valide leurs décisions. Certes, pour que le circuit monétaire soit bouclé, il faut que les consommateurs achètent ces marchandises. Mais cette validation se fait sur la base d'informations et de choix très limités. Ainsi, personne n'a demandé la présence de tel ou tel produit chimique, surtout s'il y a des doutes sur sa toxicité. Dès lors, faut-il mieux informer les consommateurs afin que ceux-ci décident en connaissance de cause l'achat de tel ou tel produit ? Oui, ça peut améliorer les choses, mais cela ne règle pas le problème à la source.

D'une part, le prix du produit est pour beaucoup le premier critère de choix. La monnaie n'est-elle pas d'abord un moyen de régler des transactions, selon la volonté des individus, indépendamment de la référence à un quelconque bien commun ? Du côté des industriels, le prix -dont il est raisonnable de penser qu'il trouvera preneur chez les consommateurs- est intégré très en amont de la conception des

marchandises puisque c'est leur vente qui validera leur production.

D'autre part, il y a un problème de fond plus important, qui touche l'organisation sociale au principe de la production marchande. Les décisions de produire ne le sont pas en fonction d'une utilité sociale où toutes les parties prenantes ont voix au chapitre. La décentralisation des décisions de produire au niveau de chaque agent économique (ayant le privilège du monnayage), sous la contrainte des actions des autres agents économiques faisant de même, produit des actions mimétiques, selon une mécanique sociale dont on observe partout qu'elle tire vers le moins disant. Produire de façon dégueulasse des marchandises rapidement obsolètes, dont l'utilité est discutable au regard des nuisances induites qu'on ne prend même pas la peine d'étudier sérieusement, est un résultat banal de cette organisation.

Dans ce contexte, peut-on attendre de la puissance publique qu'elle s'oppose à une telle organisation de la décision de produire? Malheureusement, non. L'initiative économique publique arrive en deuxième,

derrière celle des agents économiques qui ont accès au monnayage. Les moyens d'agir de l'Etat, monétaires, sont en proportion des activités marchandes que l'État se doit donc de favoriser. La marge de manœuvre des Etats n'est peut être pas complètement nulle, mais elle est très limitée. Réclamer que l'Etat « fasse quelque chose », parce qu'il serait au-dessus des entreprises privées -sur quel plan, concrètement?- c'est faire abstraction de l'organisation réelle de la production des objets qui nous entourent, dont l'État dépend pour son fonctionnement. De sorte que, pour réguler l'activité industrielle, il ne suffira pas de plus de « volonté politique » comme on l'entend souvent, comme si le sujet était affaire de courage de tel ou tel individu élu.

Oui, la question des luttes contre les pollutions pose bien un problème politique, mais ce n'est pas celui de la politique au sein d'un système social figé où les dés sont pipés.

Certes, on peut trouver scandaleux que l'État et ses services « laissent faire » les pollutions, et se contentent de prendre son temps pour faire des études,

tandis que l'activité des industriels, quand elle est régulée, ne l'est qu'avec leur consentement.

Mais l'histoire est toujours la même : le simple citoyen se sent impuissant et il est très difficile de se mobiliser collectivement dans des luttes politiques ingrates, car les chances d'aboutir à un résultat positif d'ampleur sont très réduites. Les règles du jeu social imposent un rapport de force inégal. Pour renverser ce rapport de force, le nombre et l'opiniâtreté ne suffiront pas si ces règles ne sont pas remises en questions.

En l'occurrence, la règle qui donne le pouvoir de décider quoi produire et comment, par séries de millions de marchandises, doit impérativement être comprise et discutée. Étant données les conséquences délétères possibles dans la production d'objets de plus en plus complexes, la décision de produire devrait être collégiale et mûrement réfléchie, et non accaparée par des agents économiques agissant à l'aveuglette en prétendant répondre à des « besoins » alors qu'on ne leur a rien demandé.

Cette exigence simple et de bon sens est impossible à remplir en conservant les institutions marchandes. Celles-ci sont fondées sur l'accès à la monnaie, comme pouvoir de mettre en mouvement tous les individus exclus de cet accès, sur la base de la promesse faite au banquier par l'industriel de générer des revenus futurs (ce qui est la définition de ce qu'est le *capital*). Cette règle sociale n'est ni anecdotique ni naturelle, puisqu'elle détermine comment se prennent les décisions de produire. A savoir : premièrement, en petits comités réunissant industriels et financiers, deuxièmement en fonction d'une logique monétaire. Dès lors, comment, sur cette base, répondre à une demande sociale mûrement réfléchie basée sur une évaluation rationnelle des besoins, des contraintes et des conséquences ? C'est impossible. Les nuisances sur le vivant ne sont ni des accidents, ni des risques, mais les conséquences directes de telles règles sociales. Conséquences qui pourraient être évitées si ces règles étaient remises en cause.

Il faut remettre en question nos institutions. Celles-ci permettent de produire en série des millions de

marchandises, sur l'indigent critère de la rentabilité. Les sociétés ont ensuite à en « gérer » les nuisances alors qu'il est trop tard. Si notre chemin est de supprimer ces nuisances et non de les gérer, de décider collectivement et intelligemment ce que l'on produit, alors les routines sociales de notre société marchande apparaisse comme le premier obstacle. Il faudra peut-être passer plus de temps à discuter et faire le deuil d'une production qui doit son efficacité à un passage en force permanent, pour l'instant accepté parce que de robustes institutions le légitiment. Mais ce qui a été construit peut être détruit.

A PIERRE-BÉNITE COMME AILLEURS : NON AUX FLUOROPOLYMÈRES

Quand on parle des PFAS, on parle bien de tous les PFAS ?

Et bien, non, les industriels vont maintenant se battre pour exclure des pans entiers des PFAS des projets d'interdictions. Entres autres, nous avons la grande familles de fluoropolymères.

Arkema dans son communiqué de février 2023 déclare que « *les polymères fluorés d'Arkema sont considérés comme ne présentant pas de risque pour la santé humaine* » (1). C'est sans doute pour ça que l'arrêté préfectoral à Lyon n'a pas demandé à Arkema Pierre-Bénite, de stopper, d'ici fin 2024, les rejets pour tous les PFAS, mais seulement pour les surfactant fluorés. D'ailleurs, c'est bien à Pierre-Bénite qu'Arkema fabrique le PVDF (polyfluorure de vinylène), sous la marque Kynar (3).

Arkema peut compter sur ses nombreux autres grands copains (quand il s'agit de défendre le business, les

industriels savent s'organiser) pour défendre cette position. Par exemple, *Recharge*, un lobby dont fait partie Arkema, affirme que le PVDF et le PTFE (qui font partie des fluoropolymères) sont indispensables à la fabrication des batteries au Lithium (4). Cela représente 1% du poids d'une batterie, mais d'ici 2030 cela représente aussi au moins 15 000 tonnes de PFAS rien qu'en Europe, sous la forme du PVDF ! Le lobby a le culot d'affirmer qu'il n'y aura pas d'émission de PFAS, ni pendant la fabrication, ni pendant l'utilisation, ni après sa fin de vie ! Il nous dit aussi qu'il n'y a tout simplement pas d'alternative au PVDF et PTFE pour les technologies Lithium et Lithium-ion des batteries. Transition énergétique et numérique rimeraient-ils avec pollution éternelle ? Un article du Monde de février 2023 nous a prévenu des intentions des industriels d'éviter l'interdiction du « poison du siècle » (5).

On peut aussi compter sur un autre lobby, *Plastics Europe*, qui a un groupe dédié aux fluoro-polymères dont le directeur défend cette même position de mettre à part les fluoro-polymères, qui sont aussi utiles dans

le domaine médical (6) : « *En tout cas, l'industrie des fluoropolymères a bien l'intention de rester aux côtés des industriels et du corps médical pour continuer à investir et à innover avec eux. L'enjeu est de pouvoir disposer d'applications médicales fiables, fonctionnant efficacement. C'est le plus important lorsque la vie des patients est en jeu.* »

Pourtant, le vivant n'a pas l'air de tellement apprécier cette géniale invention que sont les PFAS, y compris la famille des fluoropolymères qui, quoi qu'en disent les industriels, sont des polluants éternels. Dans un article de 2020 de la revue *Environmental Science & technology*, 13 chercheurs font part de leur plus grande doute sur la pertinence d'exclure les fluoro-polymères des futures restrictions, considérant qu'il n'y pas de preuve suffisante pour les considérer comme inoffensifs pour l'environnement et la santé humaine (7). Un des auteurs, Martin Scheringer, rappelle que « *les industriels ont fabriqué des fluoropolymères de manière extrêmement polluante pendant des décennies, et maintenant ils prétendent que tout est parfaitement propre, stable et inerte* » (8). « *Leur*

extrême persistance et les émissions associées à leur production, utilisation et leur fin de vie entraîne une forte exposition humaine tant que les utilisations ne sont pas restreintes » (9). C'est aussi toute l'industrie du plastique qui est problématique, qu'il soit rejeté ou incinéré (40% en Europe), les PFAS faisant partie de ces additifs toxiques présents en petite quantité dans les plastiques, dont beaucoup sont des perturbateurs endocriniens (10).

Plus généralement, ce cocktail de pollutions que nous trouvons partout rendent les normes réglementaires peu efficaces, car elles ne valent qu'en cas d'exposition à un polluant unique, alors que l'industrie en diffuse et en invente un nombre délirant qu'il n'est ni possible de suivre ni de contrôler. Ce n'est pas au simple citoyen de prouver ce que l'on sait déjà, alors que les maladies chroniques explosent partout dans le monde. Peut-être faudra-t-il se passer d'emplois, de croissance verte, de champions de la chimie, du tout électrique et autres activités tout aussi absurdes que rémunératrices, pour ne pas laisser nos enfants survivre dans une poubelle éternelle.

(1) Position d'Arkema au sujet de la proposition européenne de restriction des PFAS, 21/02/2023

<https://www.arkema.com/global/fr/media/newslist/news/global/corporate/2023/20230221-arkema-position-on-european-proposal-to-restrict-pfas/>

(2) L'arrêté dit : « L'exploitant cesse l'utilisation du 6:2FTS d'ici le 31/12/2024 au plus tard. Il n'utilise aucun autre surfactant per-ou polyfluoroalkylées dans ses processus de fabrication, y compris après le 31/12/2024 » (article 2 de l'arrêté du préfet du 23/9/2022)

https://www.rhone.gouv.fr/contenu/telechargement/52491/288675/file/20220923_AC_APC+ARKEMA.pdf?fbclid=IwAR0X5gsIQSWs9Aw-bJN5JxH9EQgHDRtRrsg5sW88uThdiU96XWxi40EJcg4

(3) "PVDF : Arkema lance une gamme renouvelable", *L'usine nouvelle*, 21/6/2021

<https://www.usinenouvelle.com/article/pvdf-arkema-lance-une-gamme-renouvelable.N1195432?fbclid=IwAR1uzDSInrxUQj0iaD6w-Ra7zMggm9TCTssnt9R9DnT6ta1hG4XyrNkbSIk>

(4) PFAS restriction proposal. RECHARGE statement for 2nd Call for Evidence – October 2021

https://rechargebatteries.org/wp-content/uploads/2022/09/Call-for-Evidence_RECHARGE_-_PFAS-restriction-V1.pdf?fbclid=IwAR380C5OleVKkdEChO5rA_wGimCPcXtiqqwUevKOsqFTa47vpMcIqAbYg80

(5) Le plan de bataille des industriels pour éviter l'interdiction du « poison du siècle », *Le monde*, 25/3/23

(6) <https://www.devicemed.fr/dossiers/materiaux/materiaux-plastiques/du-role-essentiel-des-fluoropolymeres-dans-le-dm/26131>

(7) "Are Fluoropolymers Really of Low Concern for Human and Environmental Health and Separate from Other PFAS?",

Rainer Lohmann, Ian T. Cousin, Jamie C. DeWitt, Juliane Glüge, Gretta Goldenman, Dorte Herzke, Andrew B. Lindstrom, Mark F. Miller, Carla A. Ng, Sharyle Patton, Martin Scheringer, Xenia Trier, and Zhanyun Wang
Environmental Science & Technology. 2020, 54, 20, 12820–12828

<https://pubs.acs.org/doi/pdf/10.1021/acs.est.0c03244>

(8) *Le Monde*, 25/3/23

(9) "Are Fluoropolymers Really of Low Concern for Human and Environmental Health and Separate from Other PFAS?"

(10) Additifs toxiques dans les plastiques: les dangers cachés liés aux objets en plastique courants, 2020

[http://www.cprac.org/fr/archives-des-nouvelles/generiques/additifs-toxiques-dans-les-plastiques-les-dangers-caches-lies-aux-?](http://www.cprac.org/fr/archives-des-nouvelles/generiques/additifs-toxiques-dans-les-plastiques-les-dangers-caches-lies-aux-?fbclid=IwAR30PI4Er8UH9uqW5cncS3ELtcSaljWy_QA-iQ52sBjo3mAVbdhsfbj9cy0)

[fbclid=IwAR30PI4Er8UH9uqW5cncS3ELtcSaljWy_QA-iQ52sBjo3mAVbdhsfbj9cy0](http://www.cprac.org/fr/archives-des-nouvelles/generiques/additifs-toxiques-dans-les-plastiques-les-dangers-caches-lies-aux-?fbclid=IwAR30PI4Er8UH9uqW5cncS3ELtcSaljWy_QA-iQ52sBjo3mAVbdhsfbj9cy0)

